

ÉDITORIAL

EDITORIAL

Un Bruant ne fait pas le printemps

La nouvelle est tombée un beau matin à l'heure du petit noir, le **Bruant ortolan** bénéficie désormais du classement sur la liste des espèces protégées. Au passage, le Petit Gravelot, la Mésange à longue queue, le Bruant des roseaux pour ne citer que quelques espèces courantes en Sarthe reçoivent elles aussi, cette consécration tant attendue. Quelques jours plus tard nouvelle lueur, la Cour Européenne de Justice donne raison à plusieurs propriétaires français qui contestaient l'application de la loi Verdeille. Les amoureux de la nature exultent !

L'éclaircie aura été malheureusement de courte durée. L'obstination de certains chasseurs à détruire reprend le dessus. Les braconniers de la pointe de Grave dans le Médoc au nom de la tradition continuent leurs tirs sur les tourterelles, sous l'œil impassible des forces de l'ordre attentives à ne pas intervenir.

Sur la réserve de Moëze des chasseurs amateurs de violences, se livrent à des actes de destructions. Ces comportements soulignent à quel point l'action associative au sein de la LPO est toujours d'actualité. Celle-ci se révèle d'ailleurs efficace sur le terrain. En effet, l'implication des membres actifs du groupe LPO Sarthe rencontre un écho grandissant.

C'est ainsi, qu'une convention de partenariat a été signée avec l'E.D.F., et que Monsieur le Maire d'Arnage nous a proposé un local sur le site de la Gémerie.

Dans un autre domaine, c'est une collaboration qui s'est instaurée avec les associations agricoles favorables à la protection de l'environnement.

Autant de résultats concrets qui permettent de mesurer l'impact de notre action mais aussi l'étendue de ce qui reste à faire.

Et peut-être demain d'observer un **Bruant ortolan** en Sarthe ?

Jérôme LACAMPAGNE

UN FAUCON KOBEZ À L'ARCHE DE LA NATURE !

C'était le 25 avril dernier, nous étions en train d'observer quelques fauvelles grisettes lorsqu'un rapace de couleur sombre survola la zone humide et vint passer devant nous. Entièrement gris d'après notre angle d'observation, la détermination de l'espèce fut assez aisée, même si nous eûmes du mal à le croire (ce rapace niche en effet dans l'Est de l'Europe, la dernière observation en Sarthe remontant à 1989). Il s'agissait bien d'un jeune mâle de faucon Kobez, sans doute égaré de son trajet migratoire habituel, cette observation ayant été confirmée par d'autres le lendemain et le surlendemain par R. Pellion. Tout ceci renforce l'impression d'une plus grande richesse et diversité d'oiseaux cette année à l'Arche.

Ce type d'observation, tout comme celle d'une Pie-grièche écorcheur en mai, donne un peu de piment à nos sorties régulières et montre tout le potentiel à sauvegarder cet espace de nature à proximité du Mans.

Emmanuel GAUTHIER

¹ Cette espèce a cependant niché, pour la première fois en France, en 1993 en Vendée !

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	p1
UN FAUCON KOBEZ AU MANS	p1
QUELQUES CHIFFRES	p2
VOLONTAIRE, MOI ?.....	p4
LA LPO SUR INTERNET	p4
EUROPEENNES	p5
UN GROUPE JEUNE.....	p5
L'ECOLE EST FINIE	p6

QUELQUES CHIFFRES...

Avant de dévoiler les résultats de notre enquête, je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont répondu ainsi que les différentes associations¹ qui ont participé à sa diffusion et/ou qui ont accepté de m'accorder un peu de leur temps précieux, ce qui m'a permis d'obtenir ma maîtrise de géographie avec la mention Très Bien. Rappelons que cette enquête entraine dans le cadre plus large d'un mémoire de 120 pages² qui devait établir une sorte "d'état des lieux" de l'intérêt ornithologique de la Sarthe, de l'intérêt pour les oiseaux en Sarthe et des actions de protection engagées par les associations, objectifs dont les limites sont autant de perspectives d'études futures.

Avant de vous présenter les résultats de l'enquête, et sans trop entrer dans le détail du mémoire, j'aimerais simplement vous faire part des chiffres suivants³ qui permettent de définir un peu mieux l'intérêt ornithologique du département : aux 133 espèces nicheuses déjà répertoriées, nous pouvons ajouter deux espèces nouvellement nicheuses (le Fuligule morillon et la Mouette mélanocéphale) et 105 espèces non nicheuses observées entre 1989 et 1997. Parmi celles-ci, une vingtaine est observée régulièrement (tous les ans en plusieurs lieux), une trentaine moins fréquemment (par exemple une année sur deux), et une cinquantaine de façon rare ou exceptionnelle (la plupart du temps des égarés par rapport à leurs trajets de migration). On peut donc estimer que la Sarthe accueille régulièrement 150 espèces d'oiseaux par an, ce qui n'est pas si mal mais qui est à nuancer par le faible nombre d'individus présents pour certaines espèces. En tout, 240 espèces différentes ont été observées au cours des dix dernières années.

Puisque vous aimez les statistiques, poursuivons avec cet extrait présentant les résultats de notre enquête destinée à mieux connaître les gens s'intéressant aux oiseaux, adhérents et non-adhérents.

1) Quel âge ont-ils ?

La répartition par tranche d'âge nous montre que la majorité (56%) des gens s'intéressant aux oiseaux ont entre 40 et 60 ans. La forte représentation de cette classe d'âge ressort également lorsqu'on étudie la moyenne d'âge des bénévoles LPO⁴ : elle est en effet de 40 ans. Cependant les plus jeunes (18-30ans) ne sont pas trop mal représentés puisqu'ils représentent

¹ le Comité Départemental de la randonnée Pédestre (CDRP) et les associations affiliées, le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois (CPNS), Sarthe Nature Environnement (SNE) et Monsieur Dubray de la Société Manicelle d'Aviculture et d'Ornithologie (SMAO).

² Découverte et protection des oiseaux : Quelle place pour l'oiseau libre en Sarthe ?

³ obtenus grâce à une synthèse des données ornithologiques publiées par le GSO au cours des dix dernières années.

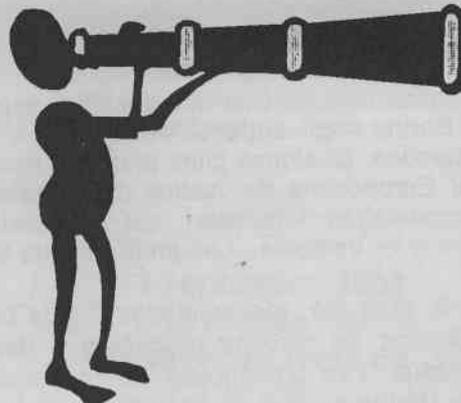
⁴ Il nous paraissait intéressant de réaliser une étude sociale portant sur l'ensemble des adhérents et bénévoles actifs des deux associations complémentaires que sont le GSO et la LPO. Cependant le GSO n'ayant pas souhaité répondre à nos questions, nous nous en tiendrons aux données concernant la LPO.

14% des gens intéressés par les oiseaux, c'est à dire autant que les gens ayant entre 60 et 70 ans.

Globalement on peut donc avancer l'hypothèse que l'intérêt pour les oiseaux est la concrétisation du développement de la prise de conscience écologiste des années soixante/soixante-dix face à l'industrialisation grandissante, renforcée par l'adhésion plus récente des jeunes à cet état d'esprit. Les plus âgés semblent vouloir apporter une aide (financière par l'adhésion par exemple) aux associations œuvrant concrètement en faveur de la protection de la nature dont ils ont pu ressentir la dégradation incontrôlée pendant un certain nombre d'années.

2) Quelles activités exercent-ils ?

En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, trois d'entre elles dominent réellement : les enseignants et les retraités (respectivement 20% et 22%) et dans une moindre mesure les employés de bureau, fonctionnaires ou non (14%), les étudiants représentant simplement 8% des gens intéressés par les oiseaux. Nous noterons d'autre part que les hommes (60%) semblent plus s'intéresser aux oiseaux que les femmes (40%).



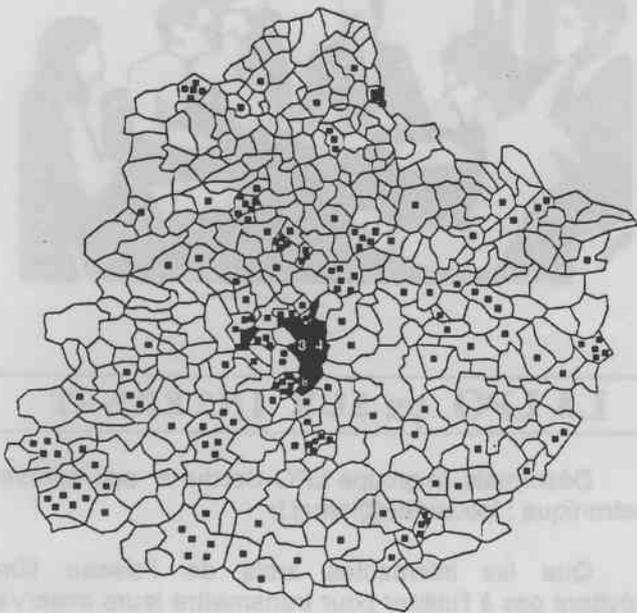
Il est intéressant également de connaître les activités de loisirs "nature" pratiquées : 66% d'entre eux pratiquent l'ornithologie comme activité à part entière, 68% sont des randonneurs, cette activité étant souvent combiné à la précédente, 34% pratiquent la photographie, qui demande les mêmes qualités d'observation et de patience que l'ornithologie, 12% s'intéressent à la botanique, dans un cadre plus large d'étude de la nature. Parmi ceux qui ne pratiquent pas l'ornithologie, nous trouvons principalement ceux qui découvrent l'activité (participants aux animations-découverte notamment) et ceux qui souhaitent simplement aider à la protection des oiseaux en adhérant à une association.

3) Répartition géographique

L'étude de la carte sur la répartition des adhérents LPO (on approche aujourd'hui des 300 adhérents) en Sarthe montre qu'un tiers de ceux-ci habitent au Mans ou dans les communes adjacentes : est-ce en réaction

aux impacts de l'urbanisation sur la nature, le fait d'une communication rendue plus facile par la centralisation d'activités attirant beaucoup de monde (Arche de la Nature, 24 heures du livre... auxquelles la LPO participe régulièrement) ou parce que l'essentiel des animations a lieu dans ce secteur ?

Sans doute l'ensemble de ces facteurs permettrait d'expliquer cette centralisation autour du Mans. On remarque aussi part un alignement de cette répartition le long des rivières principales. Là encore, on peut envisager deux explications : la richesse ornithologique des milieux irrigués par ces rivières et la vulnérabilité de ceux-ci.



Carte des adhérent LPO en Sarthe

4) La protection au quotidien :

Les gens ayant répondu à notre enquête possèdent à 90% un jardin dans lequel ils observent les oiseaux. Il semble que le "geste écologique" se soit généralisé : l'utilisation de pesticides (8%) et d'engrais (16%) pour ce jardin est relativement peu fréquente. Au contraire, le recyclage des déchets en compost (65%) et la réutilisation de l'eau de pluie dans une moindre mesure (45%) sont souvent réalisés. De même, l'aide aux oiseaux l'hiver (80% d'entre eux y installe une mangeoire) et la pose de nichoirs (70%) est très pratiquée.

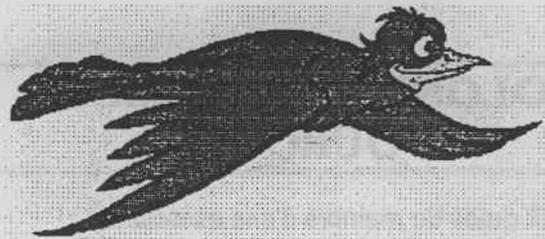
Ceci peut s'expliquer par le double avantage qu'ils procurent : apporter une aide aux oiseaux tout en favorisant leur observation. Nous noterons d'ailleurs que lorsque des nichoirs ne sont pas installés, c'est parce qu'il existe des cavités naturelles suffisantes. De même, aux 80% des gens installant une mangeoire, nous pouvons ajouter les 10% qui nourrissent les oiseaux l'hiver sans en installer (boules de graisse et de graines par exemple). Nettement moins utilisé (50%), l'abreuvoir est

pourtant tout autant indispensable été comme hiver. Nous noterons par ailleurs que la présence d'un point d'eau naturel n'est pas systématique lorsque cet abreuvoir n'est pas installé.

5) Appréciation et opinion

Les trois questions sur les préférences en matière d'oiseaux (qui pouvaient sembler quelque peu étonnantes) étaient destinées à savoir s'il existait encore des oiseaux appréciés négativement (comme les chouettes autrefois) : la plupart des gens (30%) n'exprime aucune préférence pour telle ou telle espèce, ce qui est bon signe pour l'équilibre biologique. Bien sûr, lorsque des préférences sont exprimées, elles sont la plupart du temps d'ordre esthétique (couleur, comportement, chant...) Seules cinq espèces ressortent plus nettement : les mésanges et le rouge-gorge sont bien appréciés en raison de leur caractère peu farouche, de leur omniprésence et de leurs couleurs.

Parmi les espèces citées comme les "moins aimées", on trouve le trio pie/corneille/étourneau pour leur caractère bruyant, leur comportement imposant, voire de prédateur de passereaux plus petit (pour la pie par exemple), ou la couleur (corneille noire). Nous noterons surtout que 54% des gens n'exprime aucune préférence "négative".



Après avoir été persécutés comme oiseaux de mauvais augure, les rapaces nocturnes (comme les diurnes) font aujourd'hui plutôt rêver le grand public. En effet, les rapaces en général, impressionnent le public de façon positive (36 % des réponses pour leur taille, leur esthétique générale ou leur comportement...). C'est d'ailleurs le type d'animation qui attire le plus les gens, et ceci de façon non comparable (moyenne d'une animation sur les oiseaux en général : 10 personnes, Soirée sur les chouettes : 25 personnes, Nuit de la Chouette 99, plus médiatique : 250 personnes réparties en 10 animations).

En ce qui concerne la chasse, ils se prononcent à 84 % contre et à 100 % pour une plus grande limitation de celle-ci. Ce plébiscite contre la chasse est confirmé par les résultats de la pétition en faveur des oiseaux migrateurs⁵ puisque moins de 5 % des gens abordés dans les lieux publics refusent de signer.

⁵ demandant à ne pas chasser les oiseaux migrateurs et les oiseaux d'eau de juillet à août, pendant la période d'élevage des jeunes et en février pendant la période de retour vers les lieux de nidification, comme le veut la "directive oiseaux" de 1979.

Bien sûr, cette enquête ne peut prétendre à apprécier la façon dont la population en général se comporte par rapport aux oiseaux, elle permet cependant de se rendre compte que même s'il reste quelques réticences traditionnelles pour certains oiseaux dits nuisibles⁶, les gens s'intéressant aux oiseaux semblent au moins agir concrètement en leur faveur. La protection des oiseaux, en Sarthe comme ailleurs, ne saurait se passer de ces acteurs quotidiens, motivés et conseillés par les associations, spécialisées ou non. C'est bien pour cela que les associations ne se contentent pas d'informer ou de faire participer leurs uniques adhérents: un de leur principaux rôles est bien celui de la sensibilisation d'un public aussi large que possible ne serait ce que pour lui faire prendre conscience de la présence des oiseaux au cours des trajets quotidiens, du jardin au lieu de travail .

Emmanuel GAUTHIER



VOLONTAIRE ? MOI !POURQUOI ?

Petit guide du membre d'une association

Voici 10 moyens garantis efficaces pour qu'une association périclite ou disparaisse.

Ne venez ni aux réunions ni aux activités organisées par l'association et, si vous y participez, arrivez en retard.

Critiquez le travail des dirigeants et des membres. N'acceptez jamais de responsabilité car la critique est plus facile que l'action.

Fâchez-vous, si vous n'êtes pas membre du C.A. ; si vous en faites partie, ne venez pas aux réunions et si vous y venez, ne faites aucune proposition.

⁶ Le terme d'oiseau nuisible (et donc celui "d'utile") est dangereux dans la mesure où chaque espèce a son rôle dans l'équilibre biologique : il est souvent la cause d'excès n'ayant aucun rapport avec les dommages (ou pseudo-dommages) du à un nombre plus important d'individus de l'espèce sur un territoire donné. Notons au passage, qu'il y a moins de trente ans les rapaces étaient encore considérés comme des nuisibles à éliminer (ils sont tous protégés depuis 1972). Ce classement reposait uniquement sur des croyances entretenues et est responsable du faible effectif de certaines espèces aujourd'hui (tel le Gypaète barbu ou l'aigle de Bonelli par exemple). Six espèces d'oiseaux sont aujourd'hui concernées : La Pie Bavarde, la Corneille noire, le Corbeau feu, l'Étourneau sansonnet, le Geai des chênes et le Pigeon ramier.

Si votre opinion est sollicitée, répondez que vous n'avez rien à dire.

Après la réunion, dites à tout le monde qu'elle n'a servi à rien, que vous n'avez rien appris et expliquez comment les choses auraient dû se faire.

Faites seulement le strict nécessaire quand les autres retroussent leurs manches et plaignez-vous que l'association est dirigée par des incapables.

Ne vous souciez pas de recruter de nouveaux adhérents.

Payez votre cotisation le plus tard possible.

Plaignez-vous qu'on ne publie jamais (ou presque jamais) rien qui nous intéresse, mais n'envoyez jamais d'article, ne faites jamais de suggestions, ne cherchez jamais l'amélioration.

J.F.Sesma



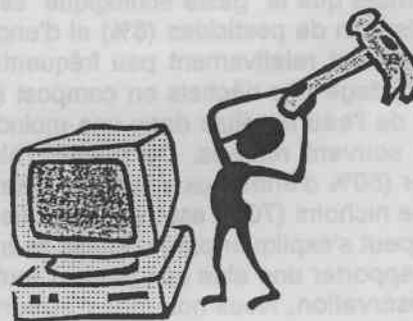
LA LPO 72 SUR INTERNET

Désormais, le groupe LPO Sarthe a son adresse électronique : lpo.sarthe@lemel.fr

Que les internautes amis de l'oiseau libre n'hésitent pas à l'utiliser pour transmettre leurs observations, leurs idées et y poser leurs questions.

Et que ceux qui ne connaissent pas encore les extraordinaires possibilités de ce nouveau moyen d'information et d'échange (à terme indispensable) s'y mettent. Ils y découvriront des choses absolument étonnantes comme l'existence de cette association pour la sauvegarde de la perruche d'Ouvéa au site aussi passionnant qu'instructif... et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

J.F.Sesma



EUROPÉENNES 99 : UNE BATAILLE PERDUE... PAS LA GUERRE.

Au soir du 13 juin dernier tombaient les premières estimations des résultats aux élections européennes

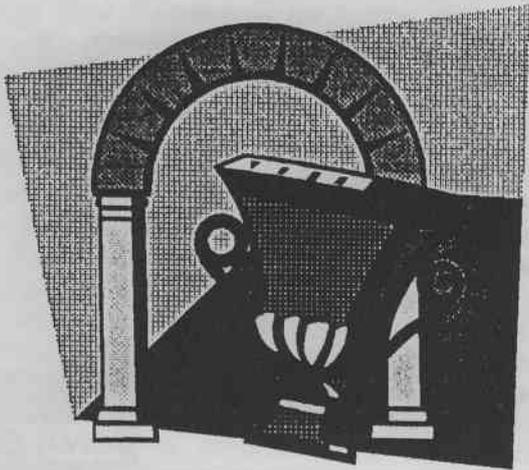
... Quelle horreur ! Le rassemblement des chasseurs et consorts y était crédité de 7% (qu'il atteindra presque, envoyant à ce parlement 6 des siens).

... Quelle abomination ! Mais que viennent donc faire les élus d'une telle engeance en politique ? !

Il faut que ça reste sérieux, la politique. Déjà bien peu crédible, ce pauvre parlement européen n'y gagnera rien.

... Et puis, que la voix d'un canardeur de la Somme (27% CPNT dans ce département, c'est fou) soit mise à égalité avec la mienne (en toute humilité) me fait non seulement bondir mais aussi douter du bien-fondé de la démocratie qui permet à la part la plus rétrograde et la plus détestable de l'électorat de se voir représentée.

Il eut été cent fois, mille fois préférable de voir entrer dans cette assemblée des gens du parti des supporters du PSG ou de l'O.M. de Marseille. C'était égal quant au sérieux de l'affaire, mais la nature y aurait au moins trouvé son compte.



... Et pourtant, 36 millions de français se déclarent contre ou peu favorables à la chasse. Néanmoins ces 36 millions sans structure ne peuvent rien contre 1 400 000 chasseurs, très minoritaires, mais particulièrement organisés, puissants, unis et déterminés.

Le nombre sans la structure ne peut pas plus que la structure sans le nombre. Seul le nombre structuré a un poids politique.

Fort de ce constat, si chacun d'entre nous se donnait comme but prioritaire pour l'an 2000 de trouver parmi son entourage, son cercle familial, ses collègues de travail UN nouvel adhérent, la LPO passerait à 60

000 membres et serait représentée en Sarthe par le poids autrement efficace de plus de 300 membres.

Utopie ? Peut-être ; sans doute même... et pourtant c'est possible si chacun d'entre nous s'efforce, en fonction bien sûr de ce qu'il lui est possible de faire, de passer du stade de simple adhérent à celui de membre actif, et mieux encore de militant. Ce n'est qu'à ce prix que la LPO, première association nationale pour la protection de la nature, verra son combat pour l'oiseau libre, la nature et la vie... pour l'homme, quoi ! C'est clair ! mieux reconnu et pourra par là - même se positionner en partenaire incontournable dans son domaine.

A l'heure actuelle, un projet associatif, quelle que soit sa valeur, n'est pris en considération que si le nombre d'adhérents et son audience sont jugés suffisants. Qu'on se le dise !

J.F.Sesma

UN GROUPE-JEUNES ? POUR-QUOI PAS ?

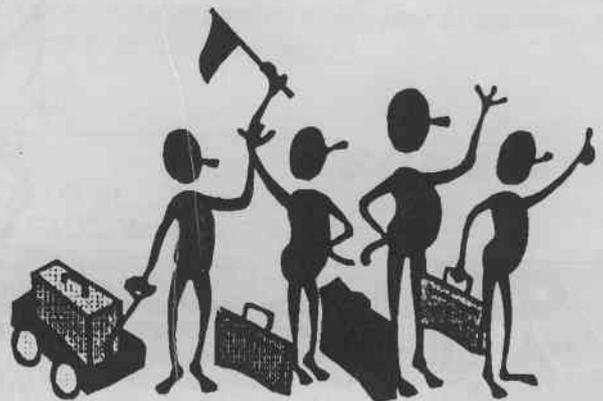
La LPO Sarthe a l'intention de voir dans quelle mesure et avec quel succès elle pourrait mettre sur pied un groupe - jeunes en octobre prochain.

Cette année, une tentative en ce sens, sans doute trop timide et tardive, n'a pas eu l'effet escompté. Aussi nous nous proposons de faire connaître cet objectif par voie de presse fin septembre et profiterons de notre présence aux 24 Heures du livre pour informer et inscrire les jeunes qui seraient attirés par la formule.

Dix à douze garçons et filles de 12 à 18 ans, néophytes ou déjà chevronnés, à former, passionner et fidéliser serait un bon départ. L'activité ornithologique, immédiatement accessible à tous, est certainement un des moyens les plus efficaces pour sensibiliser les jeunes aux problèmes de la nature... c'est indispensable... c'est urgent... c'est notre avenir... ils sont notre relève.

Que chacun en parle autour de lui et communique pour plus ample information le numéro de téléphone suivant : 02 43 87 05 94 (après 20h).

J.F.Sesma



L'ÉCOLE EST FINIE (AIR CONNU)

Ca y est ! L'école est bien finie. Toute l'année a eu comme fil conducteur (projet pédagogique pour les érudits) l'étude des oiseaux du bocage sarthois. Tout s'est déroulé comme dans un film.

Tout d'abord la distribution : en vedettes, les oiseaux bien sûr, les rôles principaux étaient tenus par les enfants de l'école primaire publique de Beaumont, dans le rôle de l'insti, Philippe Duval, l'accueil chaleureux et l'intendance, Laure et Jacky HERVIEU, conseillers techniques : Sylvaine FOBERT, Michel BOUCHER, Emmanuel GAUTHIER et Jean-Joseph DEMOTIER.

L'action se déroule en deux endroits : l'école et le refuge LPO de Ségrie.

En septembre-octobre, les acteurs ont reçu une formation initiale pour éviter tout impair avec les vedettes ; comment les identifier, connaître leurs habitations, leur régime alimentaires...

Puis les repérages, en allant directement sur les lieux du tournage à Ségrie afin de confirmer de visu les connaissances acquises.

L'action principale ne se déroulant qu'au printemps, il a fallu occuper les acteurs durant l'hiver. La sainte Catherine approchant, les pépinières Naudet ont

offert une haie qui a été plantée autour de la cour de récréation (même France 3 y était). Et pour que les vedettes soient en pleine forme pour le tournage, les enfants ont confectionné et offert de quoi les nourrir.

Non contents de cela, ils ont découvert des plans de nichoirs qu'ils se sont empressés d'utiliser et ils ont poussé le professionnalisme jusqu'à ne s'écraser aucun doigt durant les séances de clouage.

Voici le printemps ! Il est temps de poser les nichoirs aux endroits repérés durant l'hiver. Evidemment la presse, toujours à l'affût d'un scoop, était présente.

Le printemps a été mis à profit pour approfondir les connaissances sur les rapaces grâce à un diaporama et complété par un flot de questions.

Comme dans tous les films, les vedettes devaient se marier et avoir beaucoup d'enfants. Rien de tel qu'une petite visite à domicile pour vérifier si c'était de cas. Les résultats ont été mitigés. Un nichoir a été occupé par une mésange, un autre par un moineau et un autre par un autre visiteur, un loir peut être ?

Des jeux sont venus agrémentez cette journée et vérifier que les oiseaux n'avaient plus de secrets pour les enfants.

Il est déjà prévu une suite à ce film, mais là, c'est pour l'année prochaine.

Sylvaine FOBERT



**N'oubliez pas !
l'assemblée générale
des adhérents sarthois**

**le 11 septembre 1999
à 14 heures 30
à la salle des fêtes de
LA SUZE.**



EDF GDF SERVICES SARTHE



LPO Infos - Bulletin édité par le Groupe LPO Sarthe 41 rue des Iris 72230 ARNAGE
Directeur de publication : Jérôme LACAMPAGNE
Rédacteurs : S. FOBERT, E. GAUTHIER, J-F. SESMA, J. LACAMPAGNE
Mise en page : J-J DEMOTIER
© LPO 1999 La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quelque soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation

